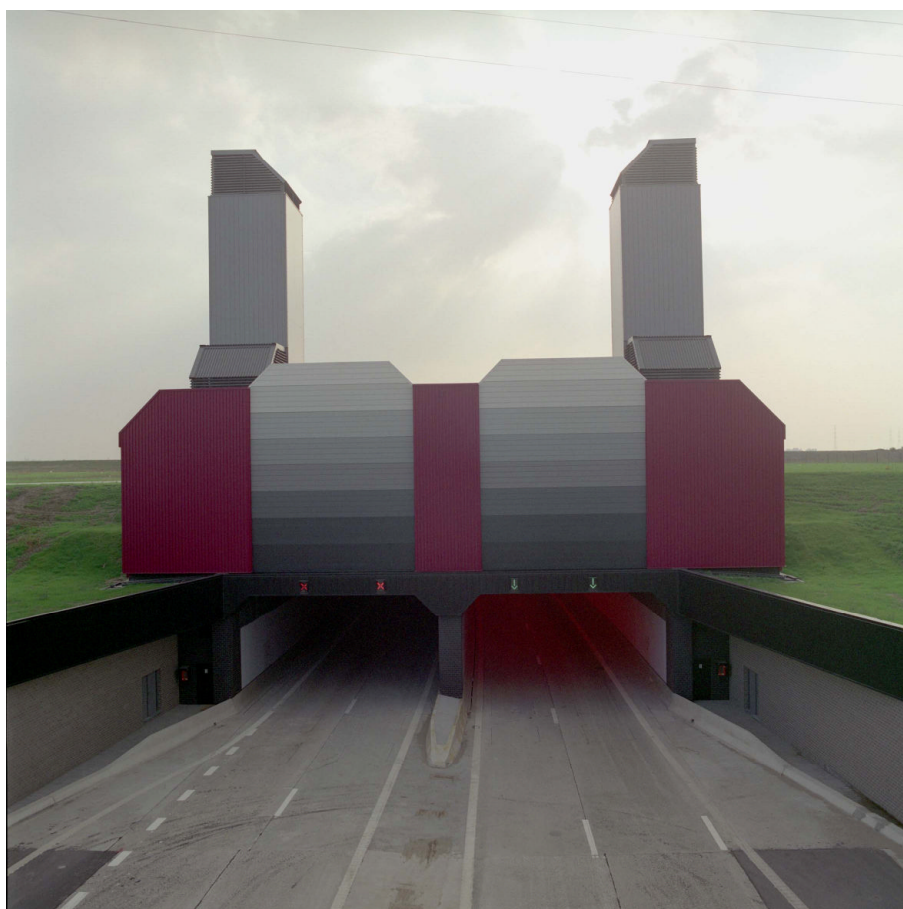


JOURNEES ASECAP 2010

OSLO



RAPPORT NATIONAL ET GENERAL SUR LA BELGIQUE

Informations générales

Le réseau autoroutier flamand et belge reste, comme dans le passé, toujours non concédé, gratuit et géré par les Régions ou par l'Etat. Jusqu'à présent, le seul ouvrage construit par l'intermédiaire d'un contrat de concession sous péage reste le Tunnel du Liefkenshoek à Anvers. L'exploitation sous péage se termine en 2037.

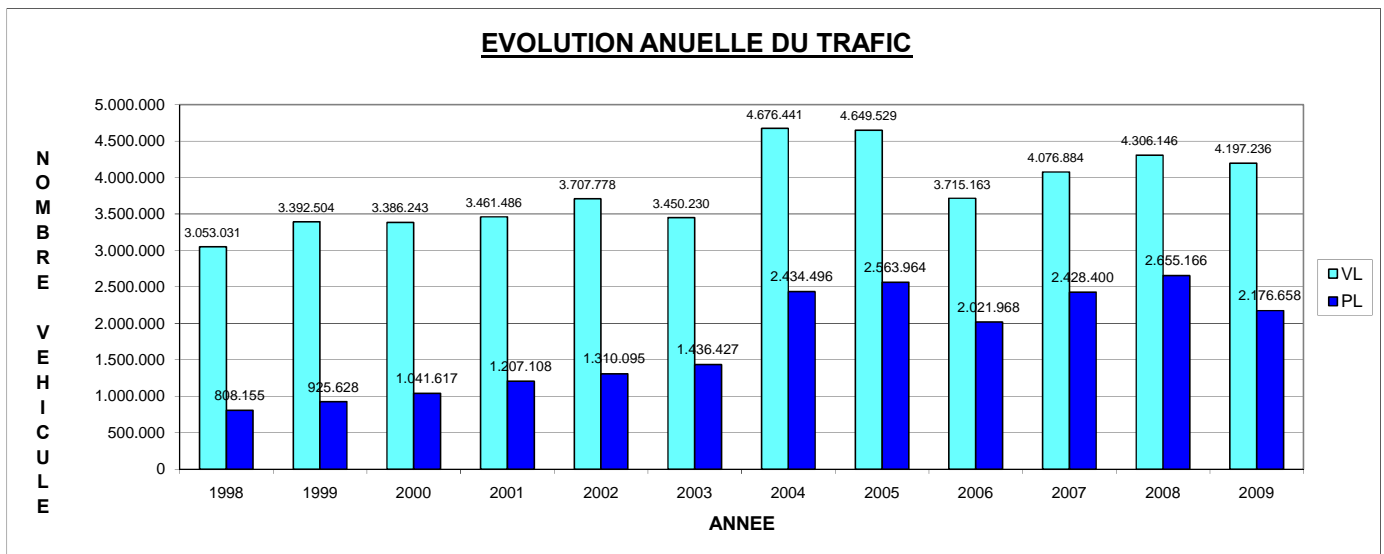
* *
*

A. Le trafic

Le trafic global a diminué de 8 % par rapport à l'année précédente; pour les VL (cat. 1: H < 2,75 m) il y a une baisse de 3 % par rapport à l'année précédente, et pour les PL (cat. 2 : H > 2,75 m) le nombre d'utilisateurs a diminué de 18 %.

Plus de 70 % des poids lourds passent par les voies réservées au télépéage. 91 % des PL utilisent les voies automatiques.


L'évolution au cours des dernières années est reprise dans les graphiques suivants:



B. Les tarifs

Les tarifs du télépéage suivent le coût de la vie.

Les tarifs étaient en 2009:

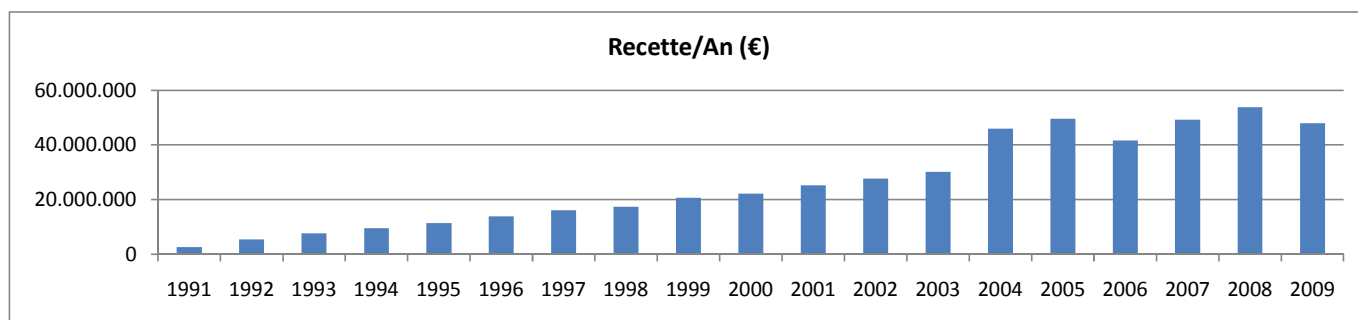
		Manuel	Teletol 	Cartes magnétiques
catégorie 1		€ 5,50	€ 3,23	€ 4,50
catégorie 2		€ 18,00	€ 12,88	€ 16,00
		TVA incl. (21%)		

Il existe un tarif spécifique pour les utilisateurs de cartes magnétiques dans les voies automatiques.

Une réduction de € 1,00 pour la catégorie 1 et de € 2,00 pour la catégorie 2 par rapport au tarif de péage manuel est offerte aux usagers.

C. Les recettes des péages

L'évolution du chiffre d'affaires est résumée dans le graphique ci-dessous, et indique une diminution des revenus de 11 %. Les montants sont mentionnés TVA comprise.



D. La sécurité

Il n'y a pas eu d'accidents corporels ou mortels en 2009 ; aucun accident n'a eu lieu dans le tunnel.